

Groupe mutualisation

Après la définition des principes et valeurs qui conditionnent la mise en place d'une mutualisation réussie et l'analyse d'un état des lieux en matière de mutualisation dans le réseau, le groupe travaillera sur :

- la création d'un fichier partagé des matériels que les centres souhaitent mettre à disposition et les conditions de cette mise à disposition (fichier Excel qui sera consultable sur le net et réactualisé tous les trimestres)
- Mise en place d'un cahier des charges et prise de contact avec différents fournisseurs de matériels bureautiques pour faire jouer la concurrence et négocier des tarifs préférentiels pour les centres
- Travail sur la mutualisation RH (élaboration de modèles de conventions de mise à disposition accompagnés d'une notice ; présentation du groupement d'employeurs : Pérenne)
- Travail sur la renégociation de contrats pour les centres (maintenance informatique – assurance – commissaire aux comptes...)